



Organisation U13

Saison 2018/2019



<http://marne.fff.fr>



District Marne de Football

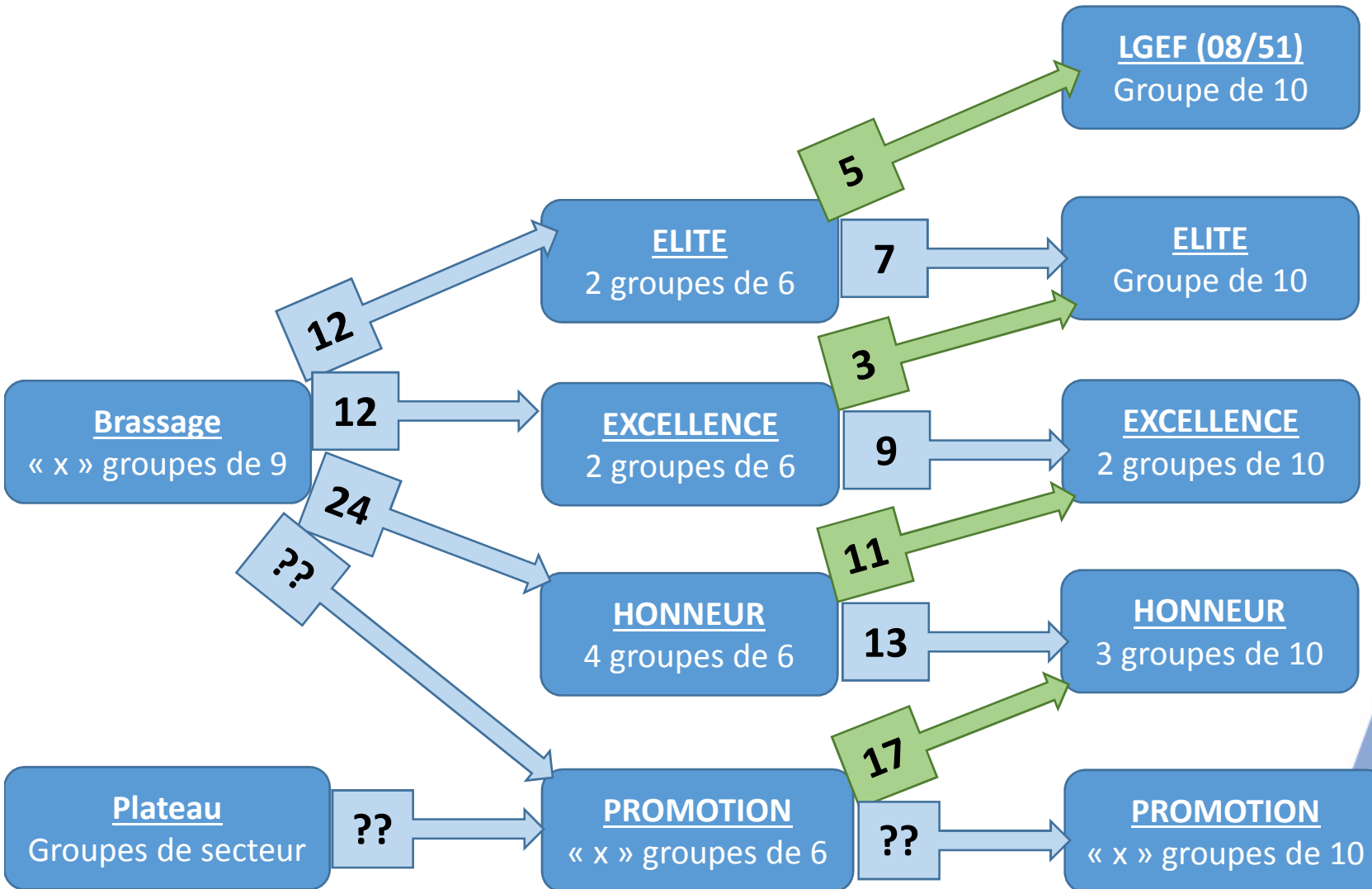
ORGANISATION Saison 2018/2019



Septembre
À Octobre

Octobre
À Novembre

Mars
À Juin



<http://marne.fff.fr>



District Marne de Football

Phase 1 – Brassage ou Plateau (4 journées)



1. ENGAGEMENT LIBRE selon 2 options :

- Formule Brassage
- Plateau Promotion

2. FORMULE BRASSAGE

- Objectif = définir les niveaux ELITE, EXCELLENCE et HONNEUR voire PROMOTION
- Poule de 9 – Equipe LIGUE N-1 = tête de série
- * Possibilité d'avoir plusieurs équipes d'un même club au brassage mais dans la limite de 1 par poule*
- Pas de poule géographique * *Avantage du plateau de 3 = si dans la même poule, il y a SOMSOIS et FISMES, possibilité que les équipes se rencontrent chez une 3^{ème} équipe plus « centrale » (Châlons par exemple)*
- 4 journées
- Plateaux de 3 équipes : 2 matchs de 30' (avec pause coaching 15'). Si 2 équipes présentes, match 2 x 30 minutes mais dans un souci d'équité, seul le résultat de la première mi-temps sera comptabilisé.
- Arbitrage par la 3^{ème} équipe au repos (1 dirigeant + touche par les U13 de son équipe). Si 2 équipes, application de l'article 43 des RP de la LGEF.
- Modalité d'accèsion :
 - 12 équipes en ELITE (*estimation = 1^{er}/2^{ème} de chaque poule*)
 - 12 équipes en EXCELLENCE (*estimation = 3^{ème}/4^{ème} de chaque poule*)
 - 24 équipes en HONNEUR (*estimation = 5^{ème} à 8^{ème} de chaque poule*)
 - Autres équipes en PROMOTION

3. PLATEAU PROMOTION = équipes non engagées en Brassage

- Objectif = Aucun enjeu sportif mais le plaisir de jouer
- Poules géographiques
- 1 à 4 journées = engagement/participation des équipes dès qu'elles sont « prêtes » (enregistrement licences)
- Plateau de 4 (idem pratique U11) = 3 matchs de 20'

4. DATES = du 15 septembre au 06 octobre

* particularité pour les plateaux Promotion = reprise LIBRE en P1, P2, P3...



<http://marne.fff.fr>



District Marne de Football

Phase 2 – Phase Automne (5 journées)



1. PARTICIPATION selon RESULTATS du Brassage ou inscription directement en PROMOTION.
* Les équipes ne pourront valider « leur billet » au niveau ELITE que si le responsable d'équipe est titulaire d'une licence éducateur fédéral ou animateur (autrement dit, a suivi une formation d'éducateur)

2. CONSTITUTION DES POULES

- ELITE = 2 poules de 6 (non géographique) 12 équipes
- EXCELLENCE = 2 poules de 6 (non géographique) 12 équipes
- HONNEUR = 4 poules de 6 (géographique) 24 équipes
- PROMOTION = « x » poules de 6 (géographique) 60 équipes environ

** Possibilité d'avoir plusieurs équipes d'un même club dans un même niveau mais dans la limite de 1 par poule (sauf pour la promotion où ce sera toléré voire même préconisé pour limiter les déplacements)*

2. Modalité d'accèsion :

- ELITE = 5 accessions en LIGUE, les autres restent en ELITE
Match de barrage entre les 3^{ème} des 2 poules
- EXCELLENCE = 3 accessions en ELITE, les autres restent en EXCELLENCE
Match de barrage entre les 2^{ème} des 2 poules
- HONNEUR = 11 accessions en EXCELLENCE, les autres restent en HONNEUR
Accession en EXCELLENCE = 1^{er} et 2^{ème} de chaque poule + 3 meilleurs 3^{ème}
- PROMOTION = 17 accessions en HONNEUR
Accession en HONNEUR = 1^{er} et meilleurs 2^{ème} de chaque poule

3. DATES = du 20 Octobre au 01 décembre

* Reprise de la 1^{ère} phase 2 semaines après la phase Brassage (donner du temps à la commission pour l'élaboration des calendriers + ne pas être dans l'urgence vis-à-vis des clubs)



<http://marne.fff.fr>



District Marne de Football



Phase FUTSAL (3 journées)

Mise en place depuis 3 saisons suite aux orientations fédérales

Phase 3 – Phase PRINTEMPS (9 journées)

1. PARTICIPATION selon RESULTATS de la 1^{ère} phase.

* Les équipes ne pourront valider « leur billet » au niveau LIGUE/ELITE que si le responsable d'équipe est titulaire d'une licence éducateur fédéral ou animateur (autrement dit, a suivi une formation d'éducateur)

2. CONSTITUTION DES POULES

- | | |
|--|--------------------|
| ○ LIGUE = 10 équipes (5 ardennais + 5 marnais) | 5 équipes |
| ○ ELITE = 1 poule de 10 | 10 équipes |
| ○ EXCELLENCE = 2 poules de 10 (non géographique) | 20 équipes |
| ○ HONNEUR = 3 poules de 10 (géographique) | 30 équipes |
| ○ PROMOTION = « x » poules de 6 (géographique) | 50 équipes environ |

* Possibilité d'avoir plusieurs équipes d'un même club dans un même niveau mais dans la limite de 1 par poule (sauf pour la promotion où ce sera toléré)

3. DATES = de Mars à Début Juin



<http://marne.fff.fr>



District Marne de Football



FESTIVAL FOOT U13

1. ENGAGEMENT DES EQUIPES : Toutes les équipes « 1 »
2. 1^{er} Tour Festival Foot U13
 - 16 Plateaux de 3/4 équipes
 - 2 équipes qualifiées par site = 32 équipes qualifiées
 - Date = Entre la phase Brassage et la 1^{ère} phase (mi octobre)
3. ½ Finale Festival Foot U13
 - 8 plateaux de 4 (équipes ELITE = tête de série)
 - 2 équipe(s) qualifiée(s) par site = 16 équipes qualifiées
 - Date = Entre la 1^{ère} phase Brassage et la 2^{ème} phase (début décembre)
 - Club recevant = ceux ayant un synthétique (*possibilité de faire 2 plateaux par terrain + faire 2 créneaux 13h00 puis 15h00*)

NOUVEAU = COUPE DMF U13

1. ENGAGEMENT DES EQUIPES : Toutes les équipes réserves + équipes éliminées au 1^{er} Tour du Festival Foot U13
2. 1^{er} Tour Coupe DMF U13 = uniquement équipes « réserves »
 - « x » Plateaux de 4 équipes (1 ou 2 qualifiés par site)
 - Date = idem 1^{er} Tour Festival Foot U13 (mi octobre)
3. 2^{ème} Tour Coupe DMF U13 = entrée des équipes éliminées au 1^{er} Tour du Festival Foot U13
 - 6 Plateaux de 4 équipes (2 qualifiés par site)
 - Date = lors de la Finale District Festival Foot U13 (mars)
4. 3^{ème} Tour Coupe DMF U13
 - 4 Plateaux de 3 équipes (1 qualifié par site)
 - Date = mai
5. Finale Coupe DMF U13
 - 4 équipes un samedi au mois de Juin



<http://marne.fff.fr>



District Marne de Football



Annexe – Article 43 RP LGEF – Absence d’arbitre désigné

En cas d’absence de l’arbitre régulièrement désigné, c’est l’arbitre assistant désigné numéro un qui prend officiellement la direction du match.

En cas d’absence d’arbitre et d’arbitres assistants régulièrement désignés par les commissions compétentes ou en cas de non-désignation, les matchs de compétition organisés par la Ligue ou ses Districts sont dirigés dans l’ordre prioritaire suivant :

1. arbitre officiel neutre présent dans le stade,
2. arbitre officiel du club visiteur,
3. arbitre officiel du club visité,
4. arbitre-auxiliaire du club visiteur,
5. arbitre-auxiliaire du club visité,
6. tirage au sort entre un licencié majeur présenté par chacun des clubs en présence.

Les arbitres officiels objet de 1,2 et 3 ci-dessus ne s’étant pas déclarés indisponibles auprès de leur CRA ou de leur CDA et n’étant pas désignés par celles-ci sur un autre match, ne peuvent prétendre ni à une indemnité de match ni à une indemnité de déplacement.

L’arbitre désigné par une quelconque des formules précédentes prend la direction du match avec toutes les prérogatives de l’arbitre officiel.

La licence de l’arbitre-auxiliaire ou du joueur, éducateur, dirigeant faisant fonction d’arbitre ou d’arbitre assistant doit être revêtue (ou accompagnée) de l’autorisation médicale de non contreindication à la pratique sportive.

L’envoi de la feuille de match se fait par le club recevant



<http://marne.fff.fr>



District Marne de Football